



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREMIER MINISTRE

**S . G . D . S . N**  
*Agence nationale de la sécurité  
des systèmes d'information*  
**CERTA**

Paris, le 06 juin 2006  
N° CERTA-2006-AVI-228

Affaire suivie par :  
CERTA

## AVIS DU CERTA

### Objet : Vulnérabilités dans Claroline

---

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>  
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2006-AVI-228>

---

### Gestion du document

Référence	CERTA-2006-AVI-228
Titre	Vulnérabilités dans Claroline
Date de la première version	06 juin 2006
Date de la dernière version	–
Source(s)	Discussion sur le forum du site de Claroline
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

## 1 Risque

Exécution de code arbitraire à distance.

## 2 Systèmes affectés

*Claroline* versions 1.7.6 et antérieures.

## 3 Description

Des vulnérabilités de type php `include` ont été découvertes dans les versions 1.7.6 et antérieures de *Claroline*. L'exploitation de ces vulnérabilités permet l'exécution de code arbitraire à distance sur le serveur *Claroline*.

## 4 Solution

Appliquer le correctif disponible sur le site de l'éditeur (cf. section Documentation).

## **5 Documentation**

- Site de Claroline :  
<http://www.claroline.net/>
- Correctif de l'éditeur :  
<http://www.claroline.net/dlarea/claroline.patch17601.zip>

### **Gestion détaillée du document**

**06 juin 2006** version initiale.